

Réunion restreinte du 23 Janvier 2020

P.V. n° 18

Président : M. MASSON.

Présents : MM. DEMARET – FAURE.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD.

COUPE REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE U17

2^{ème} Tour :

La Commission homologue les résultats des 48 matches de ce tour avec le dossier suivant :

Match n° 22188613 – E. Boe Bon-Encontre / C.A. Castets en Dorthe du 11/01/2020

Courriel de l'E. Boé Bon-Encontre du 10/01/2020 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'E. Boé Bon-Encontre** et dit le C.A. Castets en Dorthe qualifié pour la suite de la compétition.

Amende de 47 euros pour forfait à l'E. Boe Bon-Encontre.

Calendrier du 3^{ème} tour :

26 matches avec les **48** qualifiés du 1^{er} tour + **4** entrants (*il restera donc 3 exempts pour les tours suivants*).

Les 3 équipes qui rentreront lors du 5^{ème} tour seront :

- E.S. Saintes Football + U.A. Niort St-Florent (finalistes de cette coupe en 2018/2019)
- Pau F.C. (1/2 finaliste de cette coupe en 2018/2019 : défaite par 1 but d'écart).

Compte-tenu que le 3^{ème} tour aura lieu le samedi 1^{er} Février 2020 (à la place du 4^{ème} tour prévu initialement à cette date dans le calendrier général des Jeunes), le 4^{ème} tour est fixé le samedi 22 Février 2020 à 15h00.

SYSTEME COUPE REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE U17

SAISON 2019 / 2020

146 Engagés

28/09/2019	1 er Tour	---- >	43	matches avec	86	clubs		
16/11/2019	2 ème Tour	---- >	48	matches avec	43	vainqueurs	+	53 entrants
01/02/2020	3 ème Tour	---- >	26	matches avec	48	vainqueurs	+	4 entrants
22/02/2020	4 ème Tour	---- >	13	matches avec	26	vainqueurs	+	0 entrants
21/03/2020	5 ème Tour	---- >	8	matches avec	13	vainqueurs	+	3 entrants
02/05/2020	6 ème Tour	---- >	4	matches avec	8	vainqueurs		
30/05/2020	1/2 Finales	---- >	2	matches avec	4	vainqueurs		
06/06/2020	FINALE	---- >	1	match avec	2	vainqueurs		
			145	matches				146 équipes

La Commission procède à la constitution de 5 groupes géographiques puis effectue au sein de chaque groupe un tirage au sort.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **Samedi 1^{er} Février 2020 à 15h00.**

La durée de la rencontre est de 90 minutes, divisée en deux périodes de 45 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (**Il ne sera pas joué de prolongation**).

Les arbitres centraux et les assistants seront désignés par les C.D.A. des clubs recevants.

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe visiteuse.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION !!!

Cette Coupe est ouverte aux joueurs U17, U16 et U15 aux conditions de surclassement de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match.

En conformité avec l'article 24/A Alinéa 1 et 2 des Règlements Généraux de la LFNA, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match.

La règle des remplacés remplaçants s'applique durant toute la compétition.

CHAMPIONNATS

U19 REGIONAL 1

Match n° 21425495 – Poule C – F.A. Morlaas Est Béarn / F.C. de la Vallée du Lot Villeneuve sur Lot du 18/01/2019

Courriel de F.C. de la Vallée du Lot Villeneuve sur Lot du 18/01/2020 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du F.C. de la Vallée du Lot Villeneuve sur Lot**.

Amende de 47 euros pour forfait au F.C. de la Vallée du Lot Villeneuve sur Lot (1^{er} forfait).

Match n° 21425514 – Poule C – A.S. Tarnos / E. Boé Bon Rencontre du 25/01/2019

Courriel de l'E. Boé Bon Rencontre du 22/01/2020 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'E. Boé Bon Rencontre**.

Amende de 47 euros pour forfait à l'E. Boé Bon Rencontre (1^{er} forfait).

U19 REGIONAL 2 – PHASE 1

Match n° **21425772** – Poule E – F.C. Gradignan / La Brède F.C. du 08/01/2020

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Litiges du 15/01/2020 qui **confirme le résultat acquis sur le terrain (1-3)**.

U19 REGIONAL 2 – PHASE 2

Suite à des dossiers, étant en instance en Commissions Régionales de Discipline et des Litiges, qui impactent sur les présences de clubs en Niveaux 1 ou 2 en **deuxième phase du championnat U19 Régional 2**, la C.R. Jeunes, compte-tenu de l'incertitude liée à ces décisions juridiques et au délai trop court qui en découlerait pour l'organisation de la première journée de ce championnat (y compris matérielle pour les clubs), décide de **reporter la journée 1** (prévue au calendrier général le 26/01/2020) **au 02/02/2020**.

Les calendriers de cette deuxième phase seront établis au plus vite et communiqués dans la foulée.

U18 REGIONAL 2

Match n° **21426452** – Poule C – Arin Luzien / Seignosse Capbreton Soustons F.C. du 21/12/2019

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Litiges du 15/01/2020 qui donne **la rencontre à jouer à une date ultérieure**.

U14 REGIONAL 2

Match n° **21428064** – Poule C – Elan Béarnais d'Orthez / F.C. du Born Ent. du 21/12/2019

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Litiges du 15/01/2020 qui donne **la rencontre à jouer à une date ultérieure**.

Le Président,
Joel MASSON
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 24/01/2020 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.